



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 janvier 2024
Français
Original : anglais

Pouvoirs des représentantes et représentants suppléants de la France au Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 12 janvier 2023 indiquant que M^{me} Elisabeth Meyer, M^{me} Leila Morghad, M^{me} Estelle Fériaud, M. Alexander Murugasu, M^{me} Olivia Blachez-Eteneau, M^{me} Sabrina Aubert, M^{me} Anne Freudenreich, M. Nicolas Nely, M^{me} Clarisse Paolini, M. Emmanuel Leclerc et M^{me} Alix Genetay ont été nommés représentantes suppléantes et représentants suppléants de la France au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

